



Association Préservons Corbreuse
Mairie de Corbreuse
91410-Corbreuse
preservons-corbreuse@outlook.com

Mairie de Corbreuse
A l'attention de Mr Le Maire
91410-Corbreuse

Corbreuse, le 18 septembre 2019

Mr Le Maire,

Pouvez-vous nous transmettre le rapport officiel d'expertise sur la capacité réelle et actuelle de la station d'épuration?

S'il y a eu des travaux d'agrandissements, nous souhaiterions également avoir la date de leur mise en place ainsi que l'actualisation des données à chaque fois.

Nous nous sommes préalablement adressés au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable dans la Région d'Ablis (S.I.A.E.P.) pour avoir ces informations. Il nous a précisé que la Mairie lui a uniquement confié la gestion de l'eau potable et que la partie assainissement est restée communale. Pour tous les renseignements concernant le mode de fonctionnement et la capacité de la station d'épuration, la S.I.A.E.P nous a recommandé de nous adresser directement à la Mairie de Corbreuse.

Nous avons fait des recherches sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/146421> qui indique une capacité limitée à 1800 habitants. Or la S.I.A.E.P avance que *«la mesure des stations d'épuration en équivalent habitant, ne correspond pas, en fonction des paramètres mesurés, à l'équivalence d'un habitant. Il faut regarder le dimensionnement des ouvrages et son taux de charges actuel, tant d'un point de vue hydraulique que d'un point de vue de pollution traitée.»*, d'après un mail reçu le 10 septembre 2019.

En vous remerciant à l'avance pour votre retour, nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, en nos salutations les plus distinguées.

Association Préservons Corbreuse

Mme La Présidente Marie-Geneviève Froidevaux, Mme la Trésorière Claudine Barbery, Mr Le Secrétaire Baudoin Brizet